

Cette lettre d'informations s'adresse uniquement aux mairies et à leurs services. Les informations pouvant être relayées auprès de vos administrés sont spécifiées par le badge «A» ci-dessous. Merci de ne pas diffuser la lettre telle quelle à vos administrés, que ce soit en PDF ou en capture d'écran. Vous pouvez aisément copier/coller les textes et les images grâce au format Word de la lettre.

M Communication à destination de vos services

A Communication à destination de vos administrés

LE SMICTOM MET À JOUR SA BASE ADRESSE

M

Depuis plusieurs semaines, les services du SMICTOM travaillent à la mise à jour de leur base de données en croisant la leur avec la base adresse nationale. Numérotation de voiries ou dénomination de voies, tout est passé à la loupe afin de supprimer les éventuels doublons ou, au contraire, de déceler d'éventuels oublis.

Les services administratifs des mairies vont être sollicités au cours des prochains mois. Le SMICTOM leur demandera, conformément à la réglementation relative aux données personnelles (RGPD), de leur fournir

les données en leur possession. Les services du SMICTOM se déplaceront également dans les mairies pour consulter, sur place, les listes électorales.

Tout ce travail d'enquête permettra d'identifier les usagers non-inscrits auprès du SMICTOM ou encore de réduire les réclamations.



Il est d'ailleurs rappelé que les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire auprès du SMICTOM. Ils peuvent réaliser cette démarche directement depuis le site internet du SMICTOM : www.valcobreizh.fr.

L'outil géolocalisation de l'application «Valcobreizh et moi» reprend les données de la Base Adresse Nationale. Si un usager ne retrouve pas son adresse sur l'application, c'est que son adresse n'est pas encore référencée sur la BAN.

PENSEZ «RESSOURCERIE» AVANT DÉCHÈTERIE

A

Le «ménage de printemps» se fait souvent en été sur le territoire Valcobreizh ! En effet, c'est durant la période de l'été que les locaux réemploi des déchèteries se remplissent le plus rapidement. Bien que le vide-déchèterie permet de réduire les tonnages des objets enfouis ou incinérés, cet événement **ne peut pas à lui seul assurer le réemploi** de l'ensemble des objets déposés.

Sur le territoire, il existe plusieurs recycleries, ressourceries ou donneries qui



recupèrent également vos objets ou vêtements en bon état. Celles-ci sont référencées sur le site internet du SMICTOM (www.valcobreizh.fr, onglet «je réduis mes déchets» puis «réemploi») ou bien sur l'application mobile «Valcobreizh et moi». Vous pouvez aussi faire réparer vos objets cassés dans un Repair Café du territoire (des ate-

liers existent sur plusieurs communes). Vous pouvez également vous tourner vers ces mêmes acteurs pour récupérer gratuitement ou acheter vos objets d'occasion !

Qu'est-ce qu'un point noir ? Le SMICTOM appelle « point noir » tout lieu difficile à collecter. Ces lieux nécessitent souvent des manœuvres complexes (demi-tour, marche arrière...) qui peuvent mettre en danger les agents mais aussi

les usagers. Le SMICTOM travaille régulièrement à la résolution de ces points noirs mais des changements dans la réglementation nécessitent d'aller plus loin.

En effet, la réglementation stipule qu'aucun camion-benne ne doit effectuer de marche arrière. Cette réglementation s'applique d'office aux camions-bennes livrés dernièrement au SMICTOM et donc désormais équipés de ces nouvelles technologies. Ainsi, si le conducteur enclenche une marche arrière,



même involontaire, le camion se met automatiquement à l'arrêt pour une durée d'une heure. Si cela se produit, c'est l'ensemble de la chaîne de collecte qui est impacté puisque le retard d'une tournée entraîne le retard des suivantes. Le SMICTOM anticipe donc le renouvellement de sa flotte de véhicules en travaillant avec les communes à la résolution progressive des points noirs.

Comment régler le problème des points noirs ?

Dans un premier temps, les agents du SMICTOM identifient et listent les points noirs. Ils prennent ensuite contact avec les communes concernées pour trouver des solutions. Ce travail ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec les mairies. En effet, leurs contraintes et leur connaissance de la population locale sont nécessairement pris en compte dans la prise de décision. La résolution des points noirs doit convenir à tous, aussi bien à la mairie et ses usagers qu'au SMICTOM, tout en respectant la réglementation. Une fois un accord trouvé entre la mairie et le SMICTOM, un courrier personnalisé est envoyé à chaque usager concerné pour expliquer la démarche et le fonctionnement du nouveau point de collecte. Les communes plus urbaines sont davantage concernées par les points noirs. Dans ce cas, des réunions publiques sont organisées (en plus des courriers) pour pouvoir échanger en direct avec les usagers.

Enfin, le moyen choisi est déployé. Soit les usagers sont invités à déposer leurs bacs dans un point de regroupement situé au bout de leur rue, soit ils sont invités à déposer leurs déchets dans un point d'apport volontaire.

COMPOSTEURS : DERNIÈRES VENTES AVANT L'ÉTÉ

M A



Il ne reste plus que quelques ventes avant les vacances d'été ! Les composteurs et les lombricomposteurs ont une nouvelle fois suscités l'engouement des habitants. Les réservations sont nombreuses et les jours de remises presque complets. Pour ceux qui ne compostent pas encore, il est encore possible de réserver un créneau avant

juillet. Voici les prochaines ventes :

01-juin	Melesse
08-juin	Combours
15-juin	La Bouexière
22-juin	Saint-Aubin-d'Aubigné
29-juin	Tinténac
06-juil	Liffré

Pour les lombricomposteurs, aucune date n'est encore programmée. Modalités et réservations sur www.valcobreizh.fr, onglet «réserver un composteur».

VIDE-DÉCHÈTERIES : LES PROCHAINES DATES

M A



– **Déchèterie de Combours et Liffré (Liffré reporté au week-end suivant)** : **dimanche 2 juin, de 10h à 12h**, avec l'association de Rugby Bretagne Romantique pour Combours et Le Sursaut pour Liffré.

– **Déchèterie de Liffré** : dimanche 9 juin, de 10h à 12h, avec l'association Liffr'Echange.

– **Déchèterie de Saint-Aubin d'Aubigné** : dimanche 23 juin, de 10h à 12h. Association non déterminée.